

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS  
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN DE PORQUEROLLES**

**Bureau du Conseil d'administration  
Réunion du 27 février 2024**

**Délibération n°10/2024**

—  
**Établissement Parc national de Port-Cros**  
—

**Nomination du futur directeur de l'établissement : avis sur la liste des trois noms  
arrêtés par le Comité de sélection.**  
—

Vu le code de l'environnement, et notamment la procédure de recrutement mise en place en application de son article L331-8,

Vu le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963 créant le parc national de Port-Cros,

Vu l'avis de vacance de l'emploi de directeur du parc national de Port-Cros paru dans le Journal Officiel du 3 décembre 2023,

Vu la délibération n°01/2024 du 8 janvier 2023 portant sur la désignation du comité de sélection paritaire pour la nomination du directeur du parc national de Port-Cros,

Sur le rapport de Madame la présidente du conseil d'administration du parc national de Port-Cros,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Émet un avis favorable sur la liste proposée, par ordre alphabétique, par le comité de sélection paritaire, comme ci-dessous :

- Sophie Dorothée DURON
- François FOUCHIER
- Loïc OBLED

La présidente,



Isabelle MONFORT